

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 13 octobre 2011**



Présents

Exécutif	MM. Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
Bureau du Conseil	MM. Jean-François Jordan François Mégevand Yannick Dupraz	président vice-président secrétaire
Conseillers-ères municipaux-ales	Mmes Julia Collis, Jennifer Gabaz, Isabelle Meier, Corinne Ménétrety, Coranda Pierrehumbert, Ania Schwab, Valérie Sella	
	MM. André Favre, Jean-Baptiste Leclercq, Jacques Petitpierre, Léon Piller, Florio Togni	
Personnel communal	MM. Robert Ravasio Michel Vazquez	comptable secrétaire général

Absent-e-s excusé-e-s

-

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de la Fondation de la Pallanterie par ses membres (15 minutes)
 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2011
 3. Communications du Maire
 4. Présentation du projet de budget 2012
 5. Rapports des commissions
 6. Rapports des représentants au sein des commissions externes
 7. Divers.
-

Le Président ouvre la séance à 20h15.

1. Présentation de la Fondation de la Pallanterie par ses membres

MM. Marcel Göhring et Moreno Sella, respectivement Vice-président et Secrétaire général du Conseil de Fondation, sont présents pour donner des informations générales sur cette dernière, en particulier à l'intention des nouveaux conseillers municipaux.

M. Göhring rappelle les buts de la FITIAP, décrit les bâtiments et l'historique de la création et de la réalisation de la zone industrielle et artisanale, ainsi que la constitution de la Fondation elle-même. Puis il détaille son organisation (personnel, Conseil, Comité de Direction, commissions...).

Ils répondent ensuite l'un et l'autre aux diverses questions et remarques.

Le Maire exprime les inquiétudes relatives au PSD Pallanterie, mais le projet d'extension de la ZIAP donne satisfaction, telle qu'elle a été prévue dans la demande de renseignements validée par le Département. Il confirme la bonne entente existante avec les groupements et Collonge-Bellerive, notamment quant au projet d'extension des zones en question (ZIAP et sportive). Il conclut en remerciant les représentants de la Fondation pour leur engagement.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2011

Le procès-verbal est approuvé, avec la modification suivante (suppression en ~~italique barré~~) :

- **Yannick Dupraz** demande de supprimer la phrase en page 6, point 4, lettre m), 2^{ème} paragraphe, commençant par :
→ « ... ~~Il développe ensuite...~~ ».

3. Communications du Maire

a) Représentants du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau (GICSR)

Le Maire revient sur les représentants à désigner d'ici la fin de l'année. Etienne Murisier et lui-même ont été désignés par l'Exécutif.

Le Conseil municipal doit choisir ses deux représentants également. Jean-François Jordan et David Holzer souhaitent continuer, le vote devra - ou non - valider cette proposition.

b) Représentants du Groupement intercommunal de la Petite Enfance des Communes de Gy, Jussy, Meinier et Presinge (GIPE)

Alain Corthay signale que 3 représentants sont désignés au sein du GIPE, 2 nommés par l'Exécutif et un par le Conseil municipal. Les membres désignés par l'Exécutif sont Florio Togni et lui-même, Pierre Pricat s'étant proposé pour continuer en tant que représentant choisi par le Conseil municipal, si personne d'autre ne se porte candidat. Cette place sera soumise au vote lors de la dernière séance du Conseil.

c) Représentants au sein de la Fondation de la Pallanterie

Le Maire continue sur cette lancée en rappelant que MM. Claude Aberle, Moreno Sella et Etienne Murisier avaient été choisis par l'Exécutif en 2007. Ils se représentent pour se succéder, sauf Claude Aberle, qui devra donc être remplacé.

Concernant les représentants choisis par le Conseil municipal, Corinne Ménétrety ne se représente pas, Isabelle Meier et Pierre-Yves Brun sont eux partants pour continuer. Il faut donc trouver 1 personne pour compléter cette composition, à confirmer également par vote.

d) Plan directeur cantonal & PSD Pallanterie- Projet stratégique de développement

M. Leutenegger du DCTI sera présent à la séance élargie du 9 novembre 2011 à 18h30.

En parallèle, il sera également présent lundi prochain, lors de la séance du Groupement des Communes Arve-Lac, ce qui tombe bien puisqu'un point à l'ordre du jour va traiter du Plan directeur cantonal. Nous pourrons ainsi d'ores et déjà lui faire part de notre volonté de trouver un consensus allant dans le sens d'un développement raisonnable de notre/nos Communes. L'échangeur autoroutier va également être discuté.

e) Maison de M. Antonio TOME DO ESPIRITO SANTO (ex-Chavaz)

La demande de renseignements, pour la construction d'un immeuble entre cette maison et la salle communale, a reçu un préavis favorable du département. L'autorisation définitive doit encore être déposée pour la suite. Nous avons déjà demandé que la hauteur de ce nouveau bâtiment soit limitée au faite de la salle communale. Cette parcelle est en zone de développement.

f) Centre du village

L'inauguration aura lieu le 9 juin 2012 à 11h00.

Le restaurateur a été choisi, il s'agira de Monsieur Bruno Pade, qui gère actuellement le restaurant du Centre horticole de Lullier - également associé au restaurant de la piscine du Lignon. Ce restaurant sera ouvert au public, servira aussi les repas du Petit Gourmand, pour la crèche, pour les personnes âgées qui souhaitent avoir un repas à domicile, etc. L'ouverture devrait avoir lieu le 1^{er} mars 2012. Il utilisera bien sûr des produits du terroir et/ou bio, pour aller dans le sens d'une philosophie de qualité de la santé.

g) Proxibus

Le Point de Presse du Conseil d'Etat du 29 septembre dernier nous informe que ce service ne sera pas rétabli en décembre 2011. Les discussions sont toujours en cours entre l'ACG, les TPG et l'Etat. La participation financière des Communes est acquise pour rétablir ce service, mais il reste à définir précisément les détails de cet accord de principe et les objectifs précis du Proxibus, pour éviter qu'il ne remplace les taxis, ce qui semblait être un peu la dérive du système.

h) Berthet

Refus de la CMNS pour le complément d'autorisation de construire, à cause des murs originaux à démolir - qui ont une certaine valeur historique selon eux, ainsi que de la DGNP, pour cause de distance insuffisante (moins de 10 mètres) par rapport à la forêt. Des rencontres auront lieu avec le Département pour tenter de trouver des solutions.

i) ACG

Le Président signale qu'il a reçu un courrier traitant de la décision prise par l'Assemblée générale (AG) de l'Association des communes genevoises, d'octroyer une aide financière de Fr. 500'000.- pour la réfection du Musée de la Croix Rouge (sur un budget annuel du Fonds intercommunal de 13 millions pour ce secteur).

Le Maire explique la constitution de ce Fonds, dont la répartition par commune (versement ou rétrocession) se base sur plusieurs critères, dont les finances communales. Ce Fonds pourrait servir à financer en partie le Proxibus, même si 18 communes seulement sont concernées par cet objet. A titre d'exemple, **Etienne Murisier** précise qu'une partie de ce financement a servi à débloquer la discussion sur le bibliobus.

Le Président continue. La seconde décision prise par l'AG de l'ACG a été d'approuver le budget de fonctionnement de l'ACG, avec l'augmentation d'un poste.

j) Sortie du Conseil municipal

Vifs remerciements **du Maire** adressés aux organisateurs et aux participants pour cette belle sortie à Annecy, malgré le mauvais temps.

4. Présentation du projet de budget 2012

Le budget est distribué par le comptable, Robert Ravasio. Chaque commission propose les investissements à prévoir pour son domaine, indique **le Maire**, puis ces demandes sont consolidées par l'Exécutif. Pratiquement tout ce qui a été demandé a été enregistré. Le budget est ensuite présenté par l'Exécutif - et avec le comptable - à la commission des Finances pour un examen approfondi. Le budget ainsi proposé est équilibré.

Il explique ensuite les grandes catégories du budget et les adaptations apportées sur le budget cette année, pour intégrer le Centre du village. Il précise que seules les rubriques présentant des différences significatives ou des montants particuliers vont être détaillées. Les conseillers municipaux ont un mois pour poser toutes les questions souhaitées afin de bien comprendre ce budget, avant la validation formelle du 10 novembre.

Alain Corthay apporte un éclaircissement sur la petite enfance, en indiquant qu'une clé de répartition a été définie au sein du Conseil du GIPE, pour définir la part communale pour une place de crèche hors du quota convenu. La Commune qui a des places réservées mais pas assez d'enfants inscrits, paiera 50% de ces places. La Commune qui bénéficiera de ces places - en plus de son quota, paiera l'autre moitié de ce coût. Cette solution permet à chaque partie d'être gagnante. Le budget total de la petite enfance pour Meinier se monte à environ Fr. 450'000.-, soit presque 10% du budget total de la Commune.

Le Président, en tant que Président également de la commission des Finances, confirme que celle-ci a examiné en détail le budget avec le Maire et remercie le comptable pour son travail. Les charges augmentent à cause des ouvrages réalisés et des investissements consentis dans ceux-ci, mais l'estimation des recettes est calculée de manière assez réaliste. Tout cela correspond bien à ce qui a été inscrit et prévu au plan décennal. La commission donne donc son préavis favorable à l'adoption de ce budget.

Le Maire continue ensuite les explications sur le tableau des investissements, sur lequel chacun peut également poser toutes les questions nécessaires jusqu'au vote du budget. Il insiste sur le fait que ces dépenses prévues sont basées sur des estimations et sont par conséquent très approximatives.

5. Rapports des commissions

a) Finances (FIN)

En marge de la commission, **le Président** a vu le comptable mercredi matin pour définir le cadre de leur action sur le plan décennal, mis à jour par Pierre Pricat et Robert Ravasio lors de la précédente législature. Objectif : le présenter chaque année mis à jour et validé, avec les investissements connus et prévisionnels en provenance de l'Exécutif, ainsi qu'en inscrivant systématiquement toute délibération relative à un crédit dans ce plan décennal. Merci encore au comptable pour sa disponibilité.

b) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)

La commission s'est réunie cette semaine, indique **Julia Collis**, pour répartir les dons et l'aide humanitaire.

Le repas des aînés a été fixé au 22 janvier 2012. Les conseillers et leurs conjoints sont invités à apporter leur aide ce jour-là. Le thème retenu sera *Les oiseaux*.

Evolution du site internet de la commune : le personnel de la Mairie continuera à gérer les modifications courantes à y apporter; Jacques Petitpierre s'occupera du travail de fond pour le rendre "vivant" et pour l'actualisation des pages interactives, dont le bénévolat par exemple.

c) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

Florio Togni fait la synthèse des deux dernières séances de la commission:

- Beaucoup de discussion sur le thème de la jeunesse.
- Convention en cours de finalisation FAS'e - Rampe - Commune, pour n'avoir qu'une convention tripartite entre les trois partenaires.
- Débat sur l'écoute des besoins des jeunes de la Commune, afin de tenter de les satisfaire sur les objets qui sont du domaine du possible.
- Bilan régulier sur la gestion des déchets avec les jeunes, sur les jobs d'été.
- Réseau jeunesse réactivé, dont les partenaires concernés (Directeur d'école, concierges, voirie, membres de la Commission, agents de Police, etc) se réunissent 2-3 fois l'an, afin de traiter des diverses problématiques.
- Autre grand thème discuté, la petite enfance et l'ouverture de la crèche intercommunale: directrice engagée, éducatrices professionnelles en partie confirmées, travail concret de mise en place de la structure.

Alain Corthay rajoute que la Fête de l'Escalade organisée par la Commune aura lieu le 9 décembre, le Chœur de Meinier y apportant sa contribution. Cortège habituel et soupe populaire.

d) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

- **Léon Piller** signale la proposition de fermer la route la Vy-la-Tour l'hiver en cas de grosse neige pour en faire une piste de luge, en apposant une barrière amovible. Un panneau spécifique rappellera aux usagers qu'ils utilisent cette piste à leur entière responsabilité. Les habitants du hameau seront avertis par courrier.
- Le parking devant l'immeuble de la Poste sera transformé en zone bleue limitée à 4 heures.
- Un devis a été demandé pour changer le petit camion de la voirie (*Reform*), ainsi qu'une nouvelle lame à neige.

- Des machines électriques (souffleuse, taille-haies) seront essayées l'année prochaine par la voirie.

e) **Sports, Culture & Loisirs (SCL)**

André Favre résume les points traités :

- Sortie du Conseil.
- L'USM a posé 3 questions auxquelles le Président a pu répondre, s'agissant des filets du CSR - pas possible pour l'instant, de l'éclairage inadapté des terrains - modification demandée - et l'inondation du terrain C - problème mystérieusement réglé depuis, alors que cette inondation est survenue étonnamment en période de sécheresse.

Etienne Murisier donne des précisions, en particulier à l'intention des nouveaux conseillers, sur l'éclairage insuffisant qui doit être ajusté par l'ajout de mâts d'éclairage plus bas et sur l'installation de filets le long du terrain synthétique qui sont pour l'instant refusés par le Canton. Affaires en cours, à suivre.

f) **Bâtiments & Aménagement (BAM)**

Deux rencontres ont eu lieu en septembre, rapporte **Corinne Ménétreay** :

- La plupart des travaux d'été ont été effectués.
- L'éclairage des combles est à voir avec les enseignants.
- Un lave-vaisselle est budgété.
- Des infiltrations d'eau sont à nouveau intervenues à l'école, dans la division moyenne.
- Idem à la salle de la fanfare.
- Tournée des bâtiments: lorsque la petite enfance sera déplacée dans le bâtiment collectif du Centre du village, une partie du mur actuel sera cassé pour l'ouvrir au préau et permettre un accès direct aux petits à l'herbe et aux jeux.
- Le mur extérieur de l'école côté Repentance va être nettoyé.
- Un portail va être ajouté à l'escalier qui descend vers la salle polyvalente.

g) **Information, Communication & Votations (ICV)**

Première réunion début octobre, dixit **Jacques Petitpierre**.

- Le site internet, comme l'a indiqué Julia Collis, va être animé davantage par de l'actualité, dès le mois de novembre.
- Le bulletin communal ne remplit pas son rôle car 2 parutions annuelles semblent insuffisantes, les nouvelles d'actualité étant transmises par d'autre biais pour éviter qu'elles ne soient obsolètes lors de la parution. Ce qui tend à vider le bulletin de son contenu. Nous allons tenter une parution trimestrielle pour mieux coller à l'actualité des sociétés notamment et joindre une partie rédactionnelle plus importante. Un nouveau format oblong et en couleur va être testé, en collaboration avec les EPI; ce format permet une plus grande souplesse du contenu, tant au niveau de sa présentation que de son volume. Le budget précédemment alloué à ce média sera respecté. Il sera imprimé sur du papier certifié FSC, selon la proposition intéressante de Jean-Baptiste Leclercq, ce papier provenant de bois de forêts gérées correctement.

- Tribune Rives-Lac: la visibilité sur les activités des autres communes est utile, mais la question se pose de savoir si le coût annuel de Fr. 10'000.- ne serait pas mieux utilisé pour des informations propres à Meinier. Une discussion s'ensuit. **Corinne Ménétreay** et **Florio Togni** estiment que ce journal est intéressant et permet de voir ce qui se passe dans les communes voisines; il remplit donc bien son rôle intercommunal, même si la qualité ou la proportion du contenu de chaque commune peut être discutable. **Le Maire** signale qu'il en a parlé en toute transparence avec notre correspondante Rives-Lac, Coranda Pierrehumbert. La somme utilisée pour Rives-Lac serait réinjectée pour le travail à faire sur un autre support d'information éventuel ou en rassemblant et renforçant nos moyens de communication. **Coranda Pierrehumbert** précise qu'il n'est pas toujours aisé de publier des articles dans Rives-Lac, car la place octroyée est assez aléatoire et imposée par la rédaction, puisqu'elle dépend des autres articles prévus. Si une ou plusieurs Communes se retirent, cela peut aussi avoir un impact sur le nombre de pages publiées. Par ailleurs, en réponse à la question d'**Alain Corthay**, elle ne peut pas insérer d'articles provenant d'autres intervenants. Elle propose de faire un petit sondage envers la population, avec des questions ciblées pour savoir ce que pensent les meinites de Rives-Lac et quelles sont leurs attentes. Cette proposition est bien accueillie et va être envisagée. Pour rappel, la Tribune Rives-Lac est distribuée gratuitement à la population, mais ne le serait plus si la Commune supprime sa participation, sans possibilité de s'y abonner pour les personnes intéressées.
- Une vidéo sur le Centre du village va être réalisée. Jacques Petitpierre a proposé un synopsis, qu'il détaille : historique du projet, enjeux du concept intergénérationnel, flux énergétiques de l'aménagement, agenda et avancement du chantier, faire parler les acteurs et comment ils voient leur rôle dans cet espace, perception des habitants de Meinier sur ce nouveau lieu. La durée de ce documentaire sera de 26 minutes. Le tournage commence en novembre par l'interview du bureau d'architectes.
- La décoration de fin d'année sur le mur de la Mairie sera un peu différente, avec deux messages spécifiques, l'un pour Noël et l'autre pour la Nouvelle Année.

h) Réclamations (REC)

Ràs.

6. Rapports des représentants au sein des commissions externes

a) Groupement du CSR (Centre sportif de Rouelbeau)

Le Président ne revient pas sur les filets, ni l'éclairage, l'inondation du terrain C ou la composition du Conseil du Groupement, puisque ces points ont déjà tous été traités lors de cette assemblée.

Par contre, l'utilisation des terrains par des personnes non autorisées pose un problème. Ils sont réservés exclusivement aux clubs, mais il est difficile d'empêcher d'autres sportifs externes d'y jouer. L'aménagement d'un espace public avec des petits buts a été envisagé, il faut trouver l'emplacement adéquat et en discuter plus en détail.

b) GIPE (Groupement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

Alain Corthay annonce l'ouverture de la crèche pour le 12 mars 2012. Malgré les 5 places supplémentaires prises par Meinier à d'autres communes du GIPE qui n'avaient pas assez d'inscriptions, certains parents ne pourront pas placer leurs enfants, les inscriptions pour Meinier étant en surnombre. La Directrice enverra les réponses aux parents courant novembre.

Florio Togni précise qu'il est très difficile d'estimer le nombre d'enfants qui vont arriver et il faut tenir compte des parents qui ont inscrit leurs enfants parce qu'ils pensent avoir un appartement au Centre du village. Le coût d'une crèche est très important, il est tout à fait justifié de consacrer un demi-million de francs pour cela (10% du budget), mais c'est une dépense importante et il y a des limites qu'il n'est pas possible de dépasser. Une crèche communale uniquement n'aurait pas été réalisable.

c) Amadeus

Rien à signaler selon **Florio Togni**, hormis un débriefing prévu auquel il assistera.

d) FITIAP (Fondation de la Pallanterie)

Le besoin réel en ateliers dans la zone représente entre 49'000 et 64'000 m², annonce **Corinne Ménétreay**.

La rémunération aux Communes sur les garanties communales est fixée à 0.25%, sans qu'il n'y ait de base légale pour ce versement. A titre indicatif, l'Etat verse 0.125% pour des cas similaires. La Fondation propose de passer à 0.125%, mais en compensation, elle prendrait à sa charge les frais de nettoyage et l'évacuation des déchets, ce qui correspond à un montant plus important au final.

L'organe de révision va changer.

Une centrale photovoltaïque va être installée sur le toit du bâtiment 6 où siège la Fondation.

Les panneaux des façades du bâtiment 4 sont en cours de changement.

Encore et toujours des inondations au local des pompiers. Il faudrait assécher l'eau résiduelle entre la chape et la nappe d'étanchéité, mais si les infiltrations persistent après cela, la seule solution serait d'enlever la chape, le coût estimé étant de Fr. 35'000.-.

e) Communes-Ecole

Deux réunions ont eu lieu. **Julia Collis** a assisté à l'une d'elles et a récupéré les informations pour l'autre. Les comptes sont sains et ont été approuvés. Local informatique: des rencontres sont prévues avec les représentants des groupements d'aînés des différentes communes pour définir leurs besoins en terme d'informatique et optimiser ces cours, car les systèmes d'exploitation étant variables, c'est un problème pour donner des cours adaptés à chaque système.

f) Pompiers

Un exercice a eu lieu hier soir au Centre du village continue **André Favre**.

g) Fanfare

Rien de particulier selon **François Mégevand**.

7. Divers

a) Fondation de la Pallanterie (FITIAP)

Yannick Dupraz demande d'où provient la différence de dotation de Fr. 25'000.- qui existe entre les versements de Collonge-Bellerive et de Meinier, depuis la création de la FITIAP.

Le Maire répond que le terrain avait été valorisé à hauteur du montant quasi total versé par Collonge-Bellerive (Fr. 600'000.-), mais la différence manquante de Fr. 25'000.- n'a pas été réglée à l'époque par manque de liquidités de Meinier. Cette différence subsiste à ce jour.

Florio Togni pense que les bénéfices réalisés par la FITIAP méritent une réflexion approfondie, car il se demande comment un tel organisme peut cumuler 2 millions d'excédents (même si c'est en 12 ans).

Le Maire rappelle que c'est quand même une Fondation commerciale, qui n'a donc pas les mêmes objectifs qu'un organisme caritatif par exemple. La FTI (Fondation des Terrains Industriels à Genève) réalise 7-8 millions de bénéfices par année. Il faudrait voir comment ils investissent ces montants.

Etienne Murisier rajoute qu'il ne faut pas oublier que nous sommes dans une période un peu creuse permettant d'obtenir de tels résultats et que ce cumul servira pour le développement futur de la zone, pour des bâtiments à vocation vraiment artisanale.

b) Salle communale

Yannick Dupraz demande où en est le projet d'agrandissement.

Le Maire explique que le coût de la transformation (2 à 3 millions) ne peut pas être supporté par la Commune pour l'instant, vu les investissements actuels. Le projet est donc en suspens.

c) Sortie du Conseil

Yannick Dupraz clos ses divers en remerciant pour cette belle escapade, mais comme proposé par le passé, il aimerait que le Conseil réfléchisse à une sortie dans une Commune qui aurait réalisé quelque chose d'enrichissant pour Meinier également.

d) Centre du village

Jennifer Gabaz suggère d'installer des petits panneaux de signalisation indiquant les points intéressants du village, comme la Poste, la boulangerie, le Centre sportif, le Pommier garni, etc.

Corinne Ménétrety demande où en est le poste de concierge pour le Centre du village, car elle s'étonne qu'aucune annonce n'ait été insérée dans les médias.

Le Maire répond que plusieurs candidatures spontanées très intéressantes sont parvenues à la Mairie; toutefois, rien n'étant encore définitivement arrêté, les personnes intéressées peuvent toujours postuler.

e) WiFi

Valérie Sella recommande l'installation d'une borne WiFi pour tout le village si possible, puisqu'il est envisagé de l'installer à la salle communale et à la Mairie. La commission ICV en discutera.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 23h15.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 10 novembre 2011 à 20h15

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....

Yannick Dupraz

.....

Jean-François Jordan

Meinier, le 10 novembre 2011 /mv